

BCA SERVICE CLIENT PT NANTES
Les Espaces Océanes
4, rue Jack London
44400 REZE
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 16/04/2025 P22
Référence BCA : 22 910 077
N° du Rapport : 0
Affaire : MONIQUE FOURMAGE
Société : AXA FRANCE - STELLANTIS
Date de sinistre : 01/04/2025
N° de contrat : 10657633904
N° de sinistre : 1094250000355773
Réf. émetteur : 6311485

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

L'expertise du véhicule en référence a été traitée par différence des valeurs.
Nous sommes donc conduits à vous adresser un exemplaire de notre rapport.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société AXA FRANCE

GESTION ADMINISTRATIVE VEI
4 rue Jack London
44400 REZE CEDEX

INDQA

11/04/2025

VEHICULE : Voiturette	Genre : QM	EMETTEUR DE LA MISSION : (2.530)
N° de la formule du CI : 2020ES27791	Carrosserie : QLEM	Société ASSURONE STELLANTIS
Immatriculation : FV-678-BD	En. : I	2 8 RUE SARAH BERNHARDT
Marque : CITROEN	Puiss. : 1 CV	92600 ASNIERES SUR SEINE
Modèle : AMI Ami-Electric	Pl.Ass. : 2	
Type : L6ECTR4M081R613	Couleur : Vert vernie	
N° de Série : VR7 9AZ2CA L5027533		
1ère mise en circ. le : 10/11/2020		
Date certificat : 10/11/2020		
Kilométrage : 2 690 Km (relevé) / Km (retenu)		
PTAV : 0.40 T PTAC : 0.70 T		
Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 30%, Int D 30% Essieu 2 : Int G 30%, Int D 30%		
		LESE : Madame MONIQUE FOURMAGE 42 RUE GRIMOIN SAMSON 76350 OISSEL Téléphone : 06.14.42.32.49

Véhicule examiné avant travaux le 08/04/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur BERZIN THIBAUD.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'avant gauche à 315°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à : 5 400,00 € TVAC (4 500,00 € HTVA).

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert : 6 200,00 € TVAC (5166,00 € HTVA)
Valeur après sinistre : 1 550 € Net de Taxe
Différence des valeurs : 4 650,00 €

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Ce véhicule n'est pas concerné par les articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions MME MONIQUE FOURMAGE, assuré, le 09/04/2025 à 17:20.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 11/04/2025

Nous avons informé le 11/04/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

BERZIN THIBAUD
Expert en automobile
Agrément n° 004574-VE

BCA SERVICE CLIENT PT NANTES
Les Espaces Océanes
4, rue Jack London
44400 REZE
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 16/04/2025 P22
Référence BCA : 22 910 077
N° du Rapport : 0
Affaire : MONIQUE FOURMAGE
Société : AXA FRANCE - STELLANTIS
Date de sinistre : 01/04/2025
N° de contrat : 10657633904
N° de sinistre : 1094250000355773
Réf. émetteur : 6311485

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame, Monsieur,

L'expertise du véhicule en référence a été traitée par différence des valeurs.
Nous sommes donc conduits à vous adresser un exemplaire de notre rapport.
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Société AXA FRANCE

GESTION ADMINISTRATIVE VEI
4 rue Jack London
44400 REZE CEDEX

VEHICULE : Voiturette	Genre : QM	EMETTEUR DE LA MISSION : (2.530) Société ASSURONE STELLANTIS 2 8 RUE SARAH BERNHARDT 92600 ASNIERES SUR SEINE
N° de la formule du CI : 2020ES27791	Carrosserie : QLEM	
Immatriculation : FV-678-BD	En. : I	LESE : Madame MONIQUE FOURMAGE 42 RUE GRIMOIN SAMSON 76350 OISSEL Téléphone : 06.14.42.32.49
Marque : CITROEN	Puiss. : 1 CV	
Modèle : AMI Ami-Electric	Pl.Ass. : 2	
Type : L6ECTR4M081R613	Couleur : Vert vernie	
N° de Série : VR7 9AZ2CA L5027533		
1ère mise en circ. le : 10/11/2020		
Date certificat : 10/11/2020		
Kilométrage : 2 690 Km (relevé) / Km (retenu)		
PTAV : 0.40 T PTAC : 0.70 T		
Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 30%, Int D 30% Essieu 2 : Int G 30%, Int D 30%		

Véhicule examiné avant travaux le 08/04/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur BERZIN THIBAUD.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'avant gauche à 315°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à : 5 400,00 € TVAC (4 500,00 € HTVA).

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert :	6 200,00 €	TVAC	(5166,00 € HTVA)
Valeur après sinistre :	1 550 €	Net de Taxe	
Différence des valeurs :	4 650,00 €		

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Ce véhicule n'est pas concerné par les articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions MME MONIQUE FOURMAGE, assuré, le 09/04/2025 à 17:20.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 11/04/2025

Nous avons informé le 11/04/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

BERZIN THIBAUD
Expert en automobile
Agrément n° 004574-VE

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PORTE AV G G	416,95	1	2
CP	FACADE AV	374,73	1	2
C	PARE-CHOCS AV	313,14	1	2
C	PORTE-MOYEU AV G G	312,48	1	2
C	BRAS DE SUSPENSION AV G G	209,51	1	2
C	BOITIER DE DIRECTION	168,92	1	2
C	AILE AV G G	166,99	1	2
C	PROJECTEUR G G	148,94	1	2
C	AMORTISSEUR AV G G	128,12	1	2
C	JANTE AV G G	61,50	1	2
C	PROTECTEUR DE PARE-CHOCS AV	60,42	1	2
C	CLIGNOTANT AV G G	48,22	1	2
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	23,00	1	2
C	SUPPORT D'AMORTISSEUR AV G G	20,80	1	2
F	AGRAFES,NECESSAIRE DE FIXATION	15,00	1	2
F	ERD, ENLEVEMENT RECYCLAGE DECHETS	5,00	1	2
C	APPLICATION CORPS CREUX	5,00	1	2
C	SEMELLE INFERIEURE DE RESSORT DE SUSPEN G	4,57	1	2
T	CONTROLE GEOMETRIE / TRAINS ROULANTS		1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	2
T	TRAINS AV, AR CONTROLE		1	2
T	VEHICULE ELECTRIQUE/HYBRIDE MISE HORS/S		1	2
T	PASSAGE VALISE		1	2
T	CONTROLE SOUBASSEMENT		1	2
T	controle chassis		1	2
T	FACADE AV PREPARATION		1	2
T	ESSAI SIMPLE SUR ROUTE CONTROLE		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl. Redressage	6.3	0.8	5.6	
Total Heures	6,3	0,8	5,6	1.8
Taux Horaire	120,84	125,00	143,34	125,00
Forfait	20,00			

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	1 908,99
PIECES (tva 20,00%)	2 463,29
INGREDIENTS DE PEINTURE (71,10 €/H)	127,98
TOTAL HTVA	4 500,26
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	5 400,29

MONTANT DES TRAVAUX RETENU 5 400,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT

10 jours

Action	Libellé	Prix Unitaire	Q	T
C	PORTE AV G G	416,95	1	2
CP	FACADE AV	374,73	1	2
C	PARE-CHOCS AV	313,14	1	2
C	PORTE-MOYEU AV G G	312,48	1	2
C	BRAS DE SUSPENSION AV G G	209,51	1	2
C	BOITIER DE DIRECTION	168,92	1	2
C	AILE AV G G	166,99	1	2
C	PROJECTEUR G G	148,94	1	2
C	AMORTISSEUR AV G G	128,12	1	2
C	JANTE AV G G	61,50	1	2
C	PROTECTEUR DE PARE-CHOCS AV	60,42	1	2
C	CLIGNOTANT AV G G	48,22	1	2
C	ABSORBEUR DE PARE-CHOCS AV	23,00	1	2
C	SUPPORT D'AMORTISSEUR AV G G	20,80	1	2
F	AGRAFES,NECESSAIRE DE FIXATION	15,00	1	2
F	ERD, ENLEVEMENT RECYCLAGE DECHETS	5,00	1	2
C	APPLICATION CORPS CREUX	5,00	1	2
C	SEMELLE INFERIEURE DE RESSORT DE SUSPEN G	4,57	1	2
T	CONTROLE GEOMETRIE / TRAINS ROULANTS		1	2
T	PROJECTEURS G, D REGLAGE		1	2
T	PASSAGE OUTIL DIAGNOSTIC INITIALISATION		1	2
T	TRAINS AV, AR CONTROLE		1	2
T	VEHICULE ELECTRIQUE/HYBRIDE MISE HORS/S		1	2
T	PASSAGE VALISE		1	2
T	CONTROLE SOUBASSEMENT		1	2
T	controle chassis		1	2
T	FACADE AV PREPARATION		1	2
T	ESSAI SIMPLE SUR ROUTE CONTROLE		1	2
P	PEC Peinture choc 1		1	2

MAIN D'OEUVRE

	T1	T2	T3	Peinture
Dép. Chgt. Ctrl.	6.3	0.8	5.6	
Redressage				
Total Heures	6,3	0,8	5,6	1.8
Taux Horaire	120,84	125,00	143,34	125,00
Forfait	20,00			

MONTANTS

MAIN D'OEUVRE	1 908,99
PIECES (tva 20,00%)	2 463,29
INGREDIENTS DE PEINTURE (71,10 €/H)	127,98
TOTAL HTVA	4 500,26
MONTANT DES TRAVAUX TVAC (1)	5 400,29

MONTANT DES TRAVAUX RETENU 5 400,00

TEMPS NECESSAIRE AU REMPLACEMENT

10 jours

BCA SERVICE CLIENT PT NANTES
Les Espaces Océanes
4, rue Jack London
44400 REZE
Téléphone : 02.40.16.93.37

Date du rapport : 16/04/2025 P22
Référence BCA : **22 910 077**
N° du Rapport : 0
Affaire : MONIQUE FOURMAGE
Société : AXA FRANCE - STELLANT
Date de sinistre : 01/04/2025
N° de contrat : 10657633904
N° de sinistre : 1094250000355773
Réf. émetteur : 6311485

RAPPORT D'EXPERTISE

Madame,

Nous vous adressons votre exemplaire du rapport que nous avons établi au titre du sinistre en référence.
Il vous appartient, dans les meilleurs délais, de vous rapprocher de l'émetteur de notre mission.
Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Madame MONIQUE FOURMAGE

42 RUE GRIMOIN SAMSON
76350 OISSEL

VEHICULE : Voiturette	Genre : QM	EMETTEUR DE LA MISSION : Société ASSURONE STELLANTIS 2 8 RUE SARAH BERNHARDT 92600 ASNIERES SUR SEINE
N° de la formule du CI : 2020ES27791	Carrosserie : QLEM	
Immatriculation : FV-678-BD	En. : I	LIEU D'EXAMEN : Garage STELLANTIS AND YOU RUE ANTOINE LAVOISIER RUE DU CANY 76120 LE GRAND QUEVILLY
Marque : CITROEN	Puiss. : 1 CV	
Modèle : AMI Ami-Electric	Pl.Ass. : 2	
Type : L6ECTR4M081R613	Couleur : Vert vernie	
N° de Série : VR7 9AZ2CA L5027533		
1ère mise en circ. le : 10/11/2020		
Date certificat : 10/11/2020		
Kilométrage : 2 690 Km (relevé) / Km (retenu)		
PTAV : 0.40 T PTAC : 0.70 T		
Usures des pneus : Essieu 1 : Int G 30%, Int D 30% Essieu 2 : Int G 30%, Int D 30%		

Véhicule examiné avant travaux le 08/04/2025 . Etait présent pour le BCA Monsieur BERZIN THIBAUD.

PIECES COMMUNIQUEES : Ordre de mission (original), Carte grise (copie).

SINISTRE CONSTATE : collision avec un véhicule

DOMMAGE IMPUTABLE : collision avec un véhicule Choc à l'avant gauche à 315°

Le montant de la réparation des dommages apparents imputables au sinistre ressort à : 5 400,00 € TVAC (4 500,00 € HTVA).

EVALUATION PAR DIFFERENCE DES VALEURS :

Valeur avant sinistre à dire d'expert :	6 200,00 €	TVAC	(5166,00 € HTVA)
Valeur après sinistre :	1 550 €	Net de Taxe	
Différence des valeurs :	4 650,00 €		

Le propriétaire nous a transmis les documents nécessaires à la vente de son véhicule en l'état.

Ce véhicule n'est pas concerné par les articles L 327-1 et L 327-2 du Code de la Route.

Nous avons informé de nos conclusions MME MONIQUE FOURMAGE, assuré, le 09/04/2025 à 17:20.

TVA récupérable = Non

Le bon d'enlèvement vers l'épaviste a été réalisé le 11/04/2025

Nous avons informé le 11/04/2025 l'assuré ainsi que l'émetteur de la mission, de la facturation potentielle de frais de gardiennage par le dépositaire du véhicule.

BERZIN THIBAUD
Expert en automobile
Agrément n° 004574-VE